### **COMMUNE DE CHATELLERAULT**

# Délibération du conseil municipal

du 29 septembre 2011

n° 2

page 1/2

#### **RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Pierre ABELIN**

<u>OBJET</u>: Remplacement d'un délégué de la commune au sein de la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais (C.A.P.C.)

Mesdames. Messieurs.

Suite au décès de Monsieur Jean-Claude RIQUIN, il convient de procéder à son remplacement au sein de la communauté d'agglomération du pays chatelleraudais en tant que conseiller délégué.

\* \* \* \*

**VU** l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) concernant la désignation de représentants du conseil muncipal au sein d'organismes extérieurs,

**VU** l'article L. 5211-6 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'élection des délégués communautaires par les conseils municipaux des communes membres,

**VU** les statuts de la C.A.P.C., prévoyant l'élection par la commune de Châtellerault de 26 conseillers délégués titulaires et 8 suppléants,

**VU** les délibérations des conseils municipaux n° 4 du 10 avril 2008, n° 3 du 4 décembre 2008 et n°1 du 8 juillet 2010 procédant respectivement à l'élection des délégués de la commune au sein de la C.A.P.C. et au remplacement de conseillers,

**CONSIDERANT** la nécessité de procéder au remplacement de M. Jean-Claude RIQUIN, au sein du conseil communautaire de la C.A.P.C.,

Le Conseil municipal procède à l'élection au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue d'un conseiller délégué titulaire en remplacement de Jean-Claude RIQUIN :

Jean-Claude GAILLARD est élu titulaire (*Procès-verbal ci joint*) Henri ROGIER est élu suppléant (*Procès-verbal ci-joint*)

Les délégués de la commune de Châtellerault à la CAPC sont donc :

#### Titulaires (26):

Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Evelyne AZIHARI, Jacques DUMAS, Jacques MELQUIOND, Brahim BENZERGA, Philippe MIS, Laurence RABUSSIER, Gilles MAUDUIT, Jean-Pierre LARDON, Jean-Michel MEUNIER, Winifred LECLERC, Françoise BRAUD, Corine FARINEAU, Dominique CROCHARD, Nelly CASSAN-FAUX, Anne-Florence BOURAT, Jean-Marc LARDEUR, Ahmed BEN DJILLALI, Béatrice ROUSSENQUE, Hubert PREHER, Anthony PROUST, Carine MOUTON, Jean-Claude GAILLARD, Joël TONDUSSON, Gilles MICHAUD.

### **COMMUNE DE CHATELLERAULT**

### Délibération du conseil municipal

du 29 septembre 2011

n° 2

page 2/2

# Suppléants: (8)

Valérie CHAMPION, Henri ROGIER, Marie-Hélène DAYDET, Marie MONTASSIER, Angelina MAXIMINO, Guy GRATTEAU, Saul FERREIRA, Chantal VACHERON.

Pour : **27** (25 + 2 pouvoirs)

Contre: 0

Abstentions: 9 (7 + 2 pouvoirs)

D. LEVEQUE, G. MICHAUD (pouvoir M-H DAYDET), L. AUMON, C. VACHERON, C. CIBERT, C. BARRAULT (pouvoir G.

GRATTEAU) et J-C MONAURY

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault Transmis à la sous préfecture, le 06/10/2011 n° 6787

Publié au siège de la Mairie, le 05/10/2011

Pour ampliation, Pour le maire et par délégation, La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM